

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 238 publiée le 9 juillet 2010

2010 EN FRANCE : JAMAIS AUSSI PEU DE SÉMINARISTES ET D'ORDINATIONS... MAIS LA LUEUR DU MOTU PROPRIO

Dans l'Église de France, c'est la consternation : les chiffres des ordinations diocésaines ou assimilées pour l'année 2010 sont désormais connus : 83 ordinations diocésaines, auxquelles on peut ajouter 3 ordinations pour la très traditionnelle Communauté Saint-Martin, dont les prêtres exercent généralement des ministères diocésains et même, pour ne pas sembler faire indûment pencher la balance vers la forme extraordinaire, 2 ordinations pour la Communauté Saint-Thomas-Becket (que l'on pourrait tout aussi bien classer dans la galaxie traditionnelle, dans la mesure où elle est de plus en plus bi-formaliste).

Ce chiffre, même ainsi augmenté à 88, est le chiffre le plus bas d'ordinations en France depuis la Révolution. Rappelons qu'il y avait dix fois plus d'ordinations diocésaines avant le Concile, et que depuis Vatican II, la chute est continue, parallèle à la chute continue de la pratique religieuse, à celle des enfants catéchisés et à celle... du denier du culte.

Dans les évêchés de France, où l'optimisme postconciliaire de commande s'était estompé dans les années 80, puis avait disparu dans les années 90, c'est désormais la consternation avouée. Elle est partagée par tous les prêtres et par tous les catholiques. Même par ceux qui annoncent cette inévitable catastrophe depuis 40 ans.

Les ordinations sacerdotales sont la vie de l'Église, le cœur qui bat et impulse le sang. Le bilan catastrophique est d'autant plus sensible que chez les catholiques traditionnels pratiquant la forme extraordinaire, toujours tenus aux marges de l'Église officielle, la bonne santé des ordinations (comme de la pratique dominicale, des catéchismes) se maintient : pour les communautés traditionnelles dont les membres exercent des ministères assimilables à des ministères diocésains, on compte, en 2010, 16 ordinations de prêtres français (dont 8 pour la Fraternité Saint-Pie-X). C'est une bonne santé relative : le monde traditionnel a un « taux de fécondité » qui n'est certes pas exceptionnel, mais qui est resté comparable à celui de l'ensemble du catholicisme français avant que n'advienne le Concile.

Il nous a paru utile de donner des tableaux concernant le nombre des séminaristes. Le premier est un classement par diocèse, extrait des données fournies par La Croix du 25 mai 2010. Le second est un classement par séminaire, car les séminaristes d'un diocèse peuvent faire leurs études à Rome, à Bruxelles, et ne pas se trouver dans leur séminaire diocésain ou régional. Il a été réalisé par l'abbé Claude Barthe, et nous le publions avec son aimable autorisation. On lira avec attention les indications méthodologiques qui précèdent ce second tableau, d'où on conclura que les états ici présentés sont exacts mais avec une marge d'approximation. Ils confirment au total qu'il y a environ 700 séminaristes diocésains « ordinaires » pour les diocèses de France et 140 séminaristes « extraordinaires ».

Tableau indicatif sur les séminaristes français de La Croix - Classement par diocèse

Paris : 70

Fréjus et Toulon : 58

Versailles : 34

Vannes : 34

Strasbourg : 33

Avignon : 29

Lyon : 23
Lille : 20
Aix-en-Provence : 19
Grenoble : 18
Metz : 18
Bordeaux : 15
Belley-Ars : 15
Évry-Corbeil-Essonnes : 14
Nice : 12
Valence : 12
Nanterre : 12
Beauvais : 10
Orléans : 10
Créteil : 10
Angers : 10
Luçon : 10
Pontoise : 10
Rouen : 10
Marseille : 10
Toulouse : 9
Rennes : 8
Cambrai : 7
Nantes : 7
Albi : 7
Poitiers : 7
Autun : 7
Quimper : 7
Saint-Étienne : 6
Chartres : 6
Dijon : 6
Clermont : 6
Évreux : 6
Tours : 6
Coutances : 6
Nancy et Toul : 5
Montpellier : 5
Le Mans : 5
Besançon : 5
Tarbes-et-Lourdes : 4
Troyes : 4
Laval : 4
Blois : 4
Annecy : 4
Reims : 4
Le Havre : 3
Langres : 3
Bourges : 3
Meaux : 3
Châlons-en-Champagne (autrefois Châlons-sur-Marne) : 3
Digne : 3
Auch : 3
Aire et Dax : 3
Le Puy-en-Velay : 3

Nîmes : 3
Perpignan-Elne : 3
Verdun : 3
Sées : 3
Soissons : 3
Saint-Claude : 2
Moulins : 2
La Rochelle : 2
Gap : 2
Chambéry, Maurienne et Tarentaise : 2
Carcassonne : 2
Bayeux et Lisieux : 2
Bayonne : 2
Amiens : 2
Saint-Brieuc : 2
Limoges : 2
Sens et Auxerre : 2
Saint-Denis : 2
Rodez : 1
Périgueux : 1
Tulle : 1
Pamiers : 1
Belfort-Montbéliard : 1
Viviers : 1
Angoulême : 1
Agen : 1
Saint-Flour : 1
Nevers : 1
Saint-Dié : 0
Mende : 0

Tableau indicatif sur les séminaristes français - Classement par séminaires

I - Séminaristes

Remarques préliminaires :

1° / Les chiffres qui suivent tentent d’être aussi rigoureux que possibles, mais les sources sont parfois imprécises dans le détail. En tout cas, les chiffres qui suivent donnent des indications globales très fiables.

2° / Les statistiques du Service français des Vocations indiquent une baisse des entrées dans les séminaires : 125 hommes sont entrés en 1ère année de séminaire diocésain pour l’année 2009-2010, contre 139 l’année 2008-2009. Or, le même Service des Vocations indique curieusement une hausse pour la rentrée de 2009-2010 : 756 séminaristes en formation en 2009-2010, non compris les propédeutiques (si l’on additionne les chiffres donnés par La Croix, ils sont 758) (1), alors qu’il y avait que 740 séminaristes en 2008-2009.

En fait, ces chiffres officiels comptabilisent à juste titre les étudiants de communautés (essentiellement l’Emmanuel : une vingtaine) qui vont être utilisés dans les rangs des prêtres diocésains. Mais en revanche, ils comprennent aussi des religieux, des séminaristes étrangers envoyés par leurs diocèses pour une formation en France, et aussi, dans le cas du Séminaire français de Rome, des prêtres déjà ordonnés). Par ex. à Issy-les-Moulineaux, on compte 42 séminaristes ; mais si on retire les religieux, cela donne : 34 diocésains - à Lille 36 séminaristes diocésains sur 52 étudiants - au Séminaire français de Rome, sur 59, 33 seulement sont des diocésains français - etc. Si donc, on comptabilise le nombre des séminaristes destinés aux diocèses français, séminaire par séminaire, on obtient un total d’environ 680 séminaristes (723 avec les séminaristes de la Communauté Saint-Martin).

3° / Il peut y avoir quelques erreurs et omissions, notamment des séminaristes au statut particulier. Pour établir une comparaison des séminaristes « ordinaires » avec les séminaristes « extraordinaires », à titre de pondération, les séminaristes du diocèse de Fréjus-Toulon qui se destinent à la forme extraordinaire ont été conservés du côté des "ordinaires".

4° / Les années de séminaire sont généralement réparties en 6 ans de formation (1er cycle de philosophie : 2 ans ; 2ème cycle de théologie : 4 ans ; avec souvent une coupure d'un an de stage), soit moins d'une centaine de séminaristes diocésains français par année, et donc au mieux une stabilisation des ordinations au niveau actuel.

5° / L'année de propédeutique, qui précède l'entrée en 1ère année de 1er cycle n'est pas comptée (de même que dans la comparaison avec les séminaires traditionalistes, n'est pas comptée l'année dite de spiritualité).

Séminaire de Fréjus-Toulon

Diocèse : Toulon

62 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Paris

Diocèse : Paris

Nombre de séminaristes (voir plus bas pour ceux en Belgique de la maison Notre Dame de la Strada) : 57 séminaristes diocésains français

Séminaire de Lyon

Diocèses : Lyon, Saint-Étienne, Annecy, Chambéry, Autun, Valence, Viviers, Grenoble, Clermont-Ferrand, Belfort, Besançon, Saint-Claude, Dijon, Le Puy

54 séminaristes diocésains français ;

Séminaire de Toulouse

Diocèses : Toulouse, Albi, Carcassonne, Perpignan, Montpellier, Mende, Nîmes, Pamiers, Rodez, Montauban, Auch, Cahors, Guadeloupe, Saint-Flour, Tarbes, Bayonne, Dax

51 séminaristes diocésains français.

Séminaire d'Orléans

Diocèses : Tours, Blois, Orléans, Chartres, Nevers, Bourges, Sens-Auxerre

40 séminaristes diocésains français

Séminaire de Lille

Diocèses : Lille, Arras, Cambrai, Soissons, Reims, Châlons-en-Champagne, Troyes, Langres

36 séminaristes diocésains français

Séminaire Saint-Sulpice (Issy-les-Moulineaux)

Diocèses : Nanterre, Saint-Denis, Créteil, Evry, Pontoise, Rouen, Le Havre, Évreux, Amiens, Beauvais, Fort-de-France, Ajaccio

34 séminaristes diocésains français.

Séminaire Français de Rome

33 séminaristes diocésains français.

Séminaire universitaire des Carmes (rue d'Assas, Paris)

32 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Rennes

Diocèses : Rennes, Vannes, Quimper, Saint-Brieuc

31 séminaristes diocésains français

Studium ND de Vie (Vénasque)

30 séminaristes diocésains français environ

IUT Bruxelles :

30 séminaristes diocésains français

Séminaire de Strasbourg

Diocèses : Strasbourg

30 séminaristes diocésains français

Séminaire de Nantes

Diocèses : Angers, Laval, Le Mans, Luçon, Nantes, Port-Louis (Maurice), Saint-Denis (Réunion), Port-Victoria (Seychelles), Rodrigues

29 séminaristes diocésains français

Séminaire de Marseille (Aix-en-Provence)

Diocèses : Aix, Ajaccio, Marseille, Digne, Gap

25 séminaristes diocésains français

Séminaire de la Société Saint Jean-Marie Vianney (Ars)

Diocèses : Belley-Ars et autres diocèses français et étrangers

24 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Metz

Diocèses : Metz, Nancy, Saint-Dié, Verdun

21 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Bordeaux

Diocèses : Bordeaux, Agen, Périgueux, Angoulême, La Rochelle, Limoges, Tulle

20 séminaristes diocésains français

Séminaire de Versailles (Maison Pierre de Porcaro)

Diocèse : Versailles

13 séminaristes diocésains français

Séminaire de Caen

Diocèse : Bayeux et Lisieux, Coutances, Sées

13 séminaristes diocésains français.

Séminaire de Nice

Séminaire de Laghet, diocèses : Nice, Monaco

5 séminaristes diocésains français (et 2 pour Monaco).

Séminaire de Poitiers

Diocèse : Poitiers

7 séminaristes diocésains français.

Communauté Saint-Martin

43 séminaristes français, destinés aux diocèses français.

Annexe I - Séminaristes « extraordinaires » français assimilables à des séminaristes pour diocèses :

136 séminaristes français (dont 49 pour la FSSPX)

Annexe II - Étudiants en année préparatoire

Le décompte exact est ici pratiquement impossible. En outre, le nombre des étudiants s’amenuise considérablement au cours de cette année de discernement, ce qui est normal. Compte tenu des chiffres rassemblés, il est raisonnable d’évaluer le nombre des jeunes gens représentant des vocations « ordinaires » qui se sont déclarées à la rentrée de 2009, et qui sont rentrés dans des propédeutiques ou année équivalente, à 140 étudiants (entre 130 et 150), pour aboutir l’an prochain

à l'entrée en 1ère année de 1er cycle d'une grosse centaine de séminaristes. Les étudiants en année de spiritualité des séminaires traditionnels étaient pour leur part 40 en début d'année.

Annexe III - Rapport entre vocations françaises « ordinaires » et « extraordinaires »

A/ Ordinations : 84,6% d'« ordinaires » pour 15,4% d'« extraordinaires » : 83 ordinations « ordinaires » pour les diocèses français en 2009 (88 avec 3 ordinations pour la Communauté Saint-Martin et 2 pour la Communauté Saint-Thomas-Becket) ; 16 prêtres français ont été ordonnés pour la forme extraordinaire du rit romain (dont 8 pour la FSSPX).

B/ Séminaristes : 83,7% d'« ordinaires » pour 16,2% d'« extraordinaires » : à la rentrée 2009/2010 : 680 « ordinaires », 723 avec la Communauté Saint-Martin ; 140 « extraordinaires »

C/ Étudiants en année préparatoire : environ 77% d'« ordinaires » pour 23% d'« extraordinaires » : à la rentrée 2009/2010 (approximativement : 140 en propédeutique ; 40 en spiritualité).

LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE : EFFONDREMENT ET VAGUE IRRÉPRESSIBLE DE "RETOUR"

1° / Le vers de Malherbe ne s'applique pas : « *Et les fruits passeront la promesse des fleurs* », sauf à dire que les fleurs étaient vénéneuses. La constatation est épouvantable : après 40 années de réforme liturgique conciliaire, notre vieille France catholique est devenue un pays où la pratique est dérisoire (4,5%), les catéchismes désertés, les séminaires vides, les églises inoccupées pour au moins 90%, et qui devient un pays sans prêtres (15.000 prêtres au maximum, dont moins de 9.000 en activité, 900 disparaissant chaque année par décès ou « départs »). Et cela va continuer : les renseignements partiels que l'on peut recueillir concernant la rentrée 2010-2011 semblent indiquer que la baisse du nombre des séminaristes et donc des ordinations va se poursuivre encore.

2° / « ...mais pas coupables », plaident les évêques de France, dont aucun ne songe à démissionner : dans l'Église, en effet, il n'y a pas d'obligation de résultat. Au moins en ce monde. Les responsables de l'Église de France sont cependant totalement désemparés : l'échec de la pastorale postconciliaire est patent.

3° / D'autant que l'exception française, par rapport à d'autres pays sinistrés comme la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, est particulièrement accusatrice : elle tient à la proportion importante de prêtres « extraordinaires ». Il est vrai que s'ils constituent une réserve potentielle, ils ne sauraient boucher les trous béants, mais ils pourraient cependant rendre tout de même d'appréciables services.

4° / Pour l'instant, il ne s'agit pratiquement que de prêtres de communautés Ecclesia Dei. Mais tout indique que l'application du Motu Proprio dans les séminaires et comme horizon pastoral donné aux séminaristes diocésains pourrait revivifier un certain nombre de ces séminaires. Il faut souligner à cet égard, l'exemple du diocèse de Fréjus-Toulon, qui puise aux deux sources de vocations qui coulent encore en France : les communautés nouvelles et les traditionalistes. Le plus exceptionnel est qu'il laisse à ces derniers un espace de liberté tout à fait notable. Un certain nombre d'évêques accusent Mgr Rey d'inscrire dans son séminaire des jeunes gens venant d'autres diocèses, voire d'autres pays. Mais il faut savoir que les candidats au sacerdoce agissent désormais comme beaucoup de fidèles des paroisses, dont la pratique est « élective », c'est-à-dire qui vont dans les lieux qui correspondent le mieux à leur sensibilité. Et en ce qui concerne les vocations, il ne tient qu'aux autres évêques de France de changer l'image de leur diocèse, avec une véritable libéralité d'accueil.

5° / Il est vrai qu'il n'y a encore de formation extraordinaire dans aucun séminaire de France. Mais à Toulon, deux jours avant leur ordination, Mgr Rey a invité ses 13 ordinands à apprendre à célébrer la messe en forme extraordinaire et à la célébrer volontiers si les fidèles en faisaient la demande. Quelques-uns des prêtres ordonnés cette année par Monseigneur Rey ont d'ailleurs dès le lendemain de leur ordination célébré leur première messe devant leurs familles et amis... dans le rite extraordinaire. Dans le diocèse de Lyon, une année de propédeutique (une année qui n'est pas une année de séminaire, par conséquent) propre à la forme extraordinaire va s'ouvrir dans les nouveaux bâtiments du séminaire en septembre. Théoriquement, cette expérience ne doit pas s'étendre au-delà de la propédeutique, et en septembre 2011, les étudiants qui auront suivi cette année préparatoire devront intégrer la 1ère année du 1er cycle où ne sera célébrée que la forme ordinaire, mais...

6° / D'autant que les ponts entre ces séminaristes traditionnels et les séminaristes diocésains sont toujours plus importants : si l'on excepte des lieux comme le séminaire de Paris, les séminaires français comptent une proportion de séminaristes de type Summorum Pontificum, c'est-à-dire qui sont expressément disposés à pratiquer les deux formes du rite, de 10 à 20% environ selon les cas. Autrement dit, si on ajoute ces séminaristes diocésains aux séminaristes des communautés traditionnelles, un tiers au moins des séminaristes français actuels est prêt à célébrer la messe traditionnelle, comme un tiers des fidèles est prêt à y assister, ainsi que l'affirment tous les sondages que nous avons réalisés. Or, l'ensemble de ces séminaristes représentent un catholicisme encore « fécond » et qui ne demande qu'à l'être davantage.

7° / Autrement dit, la « base » cléricale de France a bien plus évolué que le « sommet ». Ce décalage ne saurait indéfiniment perdurer : pour un catholicisme en phase avec le nouveau mouvement liturgique promu par le Saint Père, il faudra nécessairement qu'émerge un épiscopat de même type.

(1) Ils étaient en 1966 : 4536 ; en 1975 : 1297 ; en 1995 : 1155 ; en 2004 : 758 ; en 2007 : 756.